

FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023

www.kabutofightclub.com

NOM /PRENOM :

ADRESSE COMPLÈTE :

MAIL :

TÉLÉPHONE :

PROFESSION :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE (CODE POSTAL) :

| CATÉGORIE | ABONNEMENT | ANNÉE | 3 MOIS | 1 MOIS |
|--|-----------------|-------|--------|--------|
| ADULTES | K PROGRAM* | 490 € | 190 € | 70 € |
| | 1 SPORT : | 340 € | 120 € | 50 € |
| | JJB - GRAPPLING | 395 € | 150 € | 60 € |
| | FULL COMBAT | 495 € | 170 € | 70 € |
| | LIBREACCES* | 220 € | / | / |
| *-40% sur le montant du second sport K-PROGRAM et/ou LIBRE ACCES | | | | |
| KIDS (-11 ans) | 1 SPORT | 210 € | 75 € | 30 € |
| | FULL COMBAT | 295 € | 105 € | 50 € |



| CATÉGORIE | ABONNEMENT | ANNÉE | 3 MOIS | 1 MOIS |
|----------------|-----------------|-------|--------|--------|
| ADOS (+11 ans) | 1 SPORT | 275 € | 100 € | 40 € |
| | FULL COMBAT | 395 € | 150 € | 60 € |
| | JJB - GRAPPLING | 290 € | 105 € | 45 € |

Moyens de paiement : chèque / espèce



Frais administratif : 50 € première adhésion
40 € renouvellement

* Le libre accès INTERDIT le sparring entre adhérents



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

RÈGLES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le respect mutuel des membres est un fondamental de la vie du club et s'exerce autant au sein qu'en dehors du cadre des activités sportives.

Tout membre s'engage à respecter les règles de politesse et de bienséance et à faire preuve de savoir-être au sein du club. Tout adhérent ne respectant pas ces principes comportementaux pourra être déchu de sa qualité de membre pour cette raison.

RÈGLES DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Par mesure de sécurité, il est impératif d'avoir tous ses équipements de protection lors de vos séances afin de préserver votre intégrité physique et celle de vos partenaires. A défaut, vous pourrez être dispensé des exercices en opposition.

Par mesure de sécurité, vos ongles de pieds et de mains doivent être taillés courts. Si vous avez les cheveux longs ils doivent être attachés.

Par mesure de sécurité, il est formellement interdit de poser à proximité des surfaces de pratique vos bouteilles d'eau, boîtiers de protège-dents ou tout autre objet pouvant se briser et/ou occasionner des blessures corporelles. Par mesure d'hygiène, le port des claquettes est obligatoire pour tous vos déplacements en dehors des tapis. Il est vivement conseillé d'avoir une bouteille d'eau lors de vos séances afin de pouvoir vous hydrater régulièrement.

LISTE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Protège-dents Coquille / Soutien-gorge de protection Casque (obligatoire pour les sparrings) Bandages sous gants Gants de boxe Coudières / Mitaines MMA / Protège-tibias Genouillères.

PIECES A FOURNIR AVEC VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

Un certificat médical de « non contre-indication » à la pratique des disciplines choisies (indiquées une à une) et précisant la mention « en compétition » pour tout adhérent souhaitant pouvoir participer aux différentes compétitions proposées.

Une photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité.

2 photos d'identité.

Le règlement de votre adhésion dans sa totalité.

CONDITIONS DE PAIEMENT DE VOTRE ADHÉSION

Le règlement de votre adhésion se fait à l'inscription. Vous ne pourrez commencer vos activités qu'après en avoir régularisé les modalités. Toutes les adhésions finissent avec l'année sportive/scolaire le 30 juin 2023.

L'adhésion est un abonnement et ne présage pas de votre assiduité, elle n'est ni remboursable, ni transmissible, y compris en cas de mesure(s) sanitaire(s) entraînant une fermeture de salle.

L'intégralité de son montant doit être réglée à l'inscription ; si votre règlement se fait par chèque un paiement en plusieurs fois pourra vous être accordé. S'il se fait par carte bleue ou espèces, il est possible de régler en plusieurs fois avec un chèque de caution de la totalité du montant de l'adhésion.

Les adhésions trimestrielles sont réglées le 1er de chaque 1er mois. La régularité du paiement est de la responsabilité de l'adhérent.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

